



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/2000/42
20 janvier 2000

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 18 JANVIER 2000, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU SÉNÉGAL AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre que vous adresse M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, au sujet de la pandémie du sida, suite au débat que le Conseil de sécurité a tenu le 10 janvier 2000 sur les incidences du sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique (voir annexe).

Je vous prie de bien vouloir faire publier cette lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

(Signé) Ibra Deguène KA

ANNEXE

Lettre adressée au Secrétaire général par
le Président de la République du Sénégal

PANDÉMIE DU SIDA

L'espoir né de l'objectif de "la santé pour tous en l'an 2000", lancé à Almaty par la communauté internationale, est aujourd'hui remis en question non faute d'efforts importants consentis par les États et les communautés, mais plutôt du fait de l'apparition de la pandémie du sida qui assombrit l'horizon de cette fin de siècle.

En effet, il ne fait plus aucun doute que l'épidémie de VIH/sida est loin d'être un simple problème de santé publique. Elle est, notamment pour notre continent, qui en paie le plus lourd tribut, un problème de développement, voire tout simplement un problème de devenir. Il est donc heureux que l'Organisation des Nations Unies ait saisi toute la menace que fait peser cette maladie sur le développement humain et ait décidé de coordonner les efforts des agences des Nations Unies à travers le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA).

Vous n'êtes pas sans savoir que, déjà en 1992, sur notre initiative, mes pairs et moi-même avons, à l'occasion du Sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Dakar, adopté une résolution reconnaissant le VIH/sida comme une véritable menace sur l'avenir du continent et engageant nos États à tout mettre en oeuvre pour limiter l'extension et l'impact de l'épidémie.

Force est de reconnaître que cette résolution n'a pas produit toute la réaction souhaitée. C'est la raison pour laquelle, face à la situation alarmante, mon pays, le Sénégal, malgré une situation épidémiologique relativement favorable, s'est résolument et précocement engagé dans une réponse élargie multisectorielle et pluridisciplinaire.

En effet, c'est dès l'apparition des premiers cas de sida, qu'un programme national de lutte contre le sida a été mis en place. Ce programme a certes bénéficié d'une situation structurelle favorable avant l'épidémie. En effet, outre l'adoption et la mise en oeuvre d'une politique transfusionnelle, dès 1970, à travers le développement de nombreuses structures de banques de sang, on peut citer l'intégration de la prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST) dans les activités de planification familiale. S'y ajoute une société sénégalaise, nourrie à l'essence des valeurs morales traditionnelles et religieuses.

Au plan sanitaire, l'intégration de la lutte contre les IST dans les stratégies de prévention du VIH/sida a été réalisée au lendemain de la création du Comité national de lutte contre le sida. L'assurance de la sécurité transfusionnelle a bénéficié très vite de la mise en vente des tests commerciaux de dépistage du VIH (pour mémoire, c'est au Sénégal que les chercheurs ont mis en évidence, pour la première fois, l'existence du VIH de type 2). Dès 1990, il y a eu un accès généralisé aux préservatifs multipliant par 10, en 10 ans, la distribution et la vente des préservatifs au Sénégal.

/...

Au plan de l'information, l'éducation et la communication (IEC), le Sénégal a, dès 1992, intégré dans l'instruction scolaire primaire et secondaire l'éducation sexuelle des jeunes en relation avec la propagation du VIH, et plus de 130 000 manuels scolaires consacrés à l'IEC sur le VIH/sida ont été distribués en 1997 dans les établissements d'enseignement public et privé.

Plusieurs centaines d'organisations non gouvernementales et d'associations sont impliquées dans la lutte contre le sida. Des associations de personnes vivant avec le VIH ont été formées et participent vigoureusement à la lutte contre le sida. Le secteur informel et professionnel a été très largement couvert par la mobilisation communautaire et les campagnes de sensibilisation. Cette réponse élargie à l'épidémie pourrait également être mesurée à travers les dizaines de milliers de matériel d'IEC (brochures, manuels, vidéos, affiches, etc.) qui ont été produits par le Comité national de lutte contre le sida et le mouvement associatif.

Le dialogue politique constitue également une des stratégies clefs de la réponse au VIH/sida du Sénégal. Dès 1988, des séminaires, des formations, des débats ont concerné ou ont été animés avec les leaders communautaires, religieux, parlementaires et professionnels (journalistes). De cette sensibilisation poussée, les autorités politiques et religieuses au plus haut niveau ont pris de multiples engagements publics et des interventions dans les médias en faveur de la lutte contre le sida (discours officiels, prêches dans les églises et mosquées, chroniques à la radio, spots publicitaires, etc.). Chacun, en fonction de sa sensibilité, prêche sur les moyens sûrs de prévention du VIH/sida : d'une part, le "préservatif moral" (abstinence sexuelle, fidélité) et, d'autre part, le préservatif mécanique (condom).

Aujourd'hui, au défi de maintenir les acquis de la première décennie de prévention qui se traduit par une prévalence faible et stable (autour de 1 % de la population générale), s'ajoute celui de l'accès aux nouvelles thérapies antirétrovirales qui créent un nouveau fossé entre pays riches et nations en développement où vit la majorité des personnes infectées. Dans ce nouveau combat, le Sénégal s'est également voulu à l'avant-garde en étant au départ de la réflexion sur l'introduction de ces nouvelles molécules sur le continent africain. Cette réflexion a abouti à l'initiative de l'ONUSIDA dont ont bénéficié deux pays d'Afrique. Dans un souci de cohérence et de constance, l'État du Sénégal a consenti un nouvel effort financier substantiel pour permettre aux personnes vivant avec le VIH/sida au Sénégal d'accéder au traitement.

Les résultats encourageants obtenus par mon pays dans cette croisade contre le VIH/sida m'ont valu d'être honoré par l'ONUSIDA, en compagnie de mon collègue, le Président Yoweri Museveni, de l'Ouganda, en nous décernant le premier prix d'excellence dans la lutte contre le sida. Loin de nous complaire dans l'autosatisfaction, nous avons conscience que ce prix est une invite à l'effort soutenu et renforcé, car nous devons plus que jamais rester vigilants. En effet, l'histoire des maladies nous apprend que, lorsque la vigilance baisse, les agents infectieux en profitent.

C'est également pour moi l'occasion de rendre hommage à l'ensemble de nos partenaires internationaux, multilatéraux et bilatéraux qui nous ont soutenu

dans ce combat et sans l'aide desquels certains résultats n'auraient pu être obtenus. Nous savons compter sur la notoriété et le rayonnement de votre institution pour être notre interprète auprès de tous ces partenaires, et leur signifier notre gratitude et notre ferme volonté de toujours faire plus, pour la sauvegarde des acquis du développement et pour assurer aux générations futures un horizon radieux débarrassé du spectre de cette pandémie et de tous les maux qui l'accompagnent.

Soyez assuré de toujours trouver en moi un véritable étendard de la lutte contre le sida, notamment auprès de mes pairs chefs d'État et au sein de toutes les instances régionales, africaines et internationales.

(Signé) Abdou DIOUF
